

**APPEL DE CANDIDATURES
CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2
Université du Québec à Chicoutimi**

DATE : 13 septembre 2021

**Champ de recherche : Sciences humaines
Champ de recherche : Sciences de la santé**

Le vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI) de l'UQAC lance un **concours interne** visant à pourvoir **deux** Chaires de recherche du Canada de niveau 2 : l'une dans le champ de recherche des sciences humaines et l'une dans le champ de recherche des sciences de la santé.

Le Programme des chaires de recherche du Canada offre [aux établissements canadiens admissibles conférant des grades universitaires](#) la possibilité de nommer des chercheur·euses exceptionnel·les à un poste de professeur·e dans des domaines qui leur permettront de faire progresser leur plan de recherche stratégique et de maximiser leurs contributions en tant que centres de recherche et de formation en recherche.

[Les établissements d'enseignement postsecondaire admissibles](#) se voient attribuer un certain nombre de chaires en fonction du financement que leurs chercheur·euses reçoivent des trois organismes subventionnaires de la recherche fédéraux, à savoir le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Par la suite, les établissements soumettent des candidatures à des fins d'évaluation par les pairs en fonction de l'une des dates limites du Programme, en vue de doter les postes de titulaire de chaire qui leur sont attribués.

Un poste de titulaire de chaire est attribué à un·e chercheur·euse qui l'occupera à temps plein. Il n'est pas possible de partager un tel poste, ni de l'occuper à temps partiel.

Pour plus de renseignements sur le Programme des Chaires de recherche du Canada, nous vous invitons à consulter le site Web du programme :

http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx

Chaires de recherche du Canada de niveau 2

Les chaires de niveau 2 sont destinées à des chercheur·euses émergent·es exceptionnel·les (les candidat·es doivent être des personnes qui ont été actives dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature).

Les candidat·es qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique) peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de [justification de la chaire de niveau 2](#) du Programme. Ainsi, à la condition de joindre une justification, l'UQAC invite entre autres, les professeur·es qui, au moment de la mise en candidature, ont dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière, de circonstances spéciales et situations personnelles qui auraient pu avoir des répercussions sur leur dossier de réalisations. Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière en recherche du candidat ou de la candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille.

Prière de communiquer avec le Décanat de la recherche et de la création pour obtenir plus d'information.

Exigences et habiletés particulières

- être un·e excellent·e chercheur·e émergent·e de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;

- avoir démontré qu'il-elle a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'il-elle est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellentes stagiaires, étudiants et étudiantes et futur-es chercheur-euses;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité.

Admissibilité des candidats et candidates

Seuls les candidat·s occupant un poste de professeur·e régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.

Incidence légitime des congés

L'excellence des candidat·es constitue un critère d'évaluation important du Programme des chaires de recherche du Canada. La productivité sur le plan de la recherche est l'un des facteurs essentiels qui permettent de mesurer cet aspect. L'UQAC reconnaît que certaines situations peuvent nuire au dossier des réalisations en recherche d'un·e candidat·es. Ces personnes sont invitées à expliquer toute situation particulière ayant eu une incidence sur leur productivité afin de permettre une évaluation équitable de leur candidature. La carrière d'un chercheur·euse peut comporter des interruptions de carrière ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir un impact sur sa productivité. L'UQAC en est bien consciente et est très sensible à cet aspect. Ces congés seront dûment tenus en compte au cours du processus d'évaluation.

Invitation aux personnes faisant partie des groupes désignés

L'UQAC invite les femmes, les personnes de minorités visibles, les personnes autochtones, les personnes handicapées et les personnes de la diversité sexuelle et de genre (groupes désignés) à soumettre leur candidature. De plus, l'UQAC s'est engagée à continuer à respecter les cibles en matière d'équité en lien avec les groupes désignés fixées par le Programme. Ce principe guidera l'analyse des candidatures soumises.

Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) accorde une haute importance aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion qui permettent d'offrir un milieu universitaire où il est mobilisant d'y évoluer, d'y étudier et d'y travailler. Nous aspirons à une université toujours plus inclusive, qui reconnaît la contribution de tous ses membres et de ses partenaires dans la poursuite de sa mission. L'UQAC reconnaît également l'apport de la diversité pour accroître l'excellence de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement. En se fixant des objectifs clairs pour favoriser l'équité à toute personne en se basant sur *la Loi sur l'équité en matière d'emploi*, l'UQAC tant à maintenir une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection de candidatures pour une Chaire de recherche du Canada.

En misant sur des pratiques et des procédures systémiques pour s'assurer du respect de l'équité, la diversité et l'inclusion dans la prise de décision et l'attribution des fonds reçus dans le cadre du Programme des Chaires de recherche du Canada, elle permet à tout un chacun de développer leur plein potentiel, tout en contribuant à la communauté universitaire et à la société.

Mesures d'adaptation

L'UQAC accueille toutes demandes soumises liées à une limitation fonctionnelle et offre des mesures d'adaptation. Nous vous invitons à communiquer, en toute confidentialité, avec Mme Josianne Gauthier, conseillère en équité, diversité et inclusion par courriel (SRH_EDI@uqac.ca) ou par téléphone au 418 545-5011 poste 2282.

Comment postuler ?

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature par courriel au plus tard le **5 novembre 2021 à 16h30**. Le document à soumettre comprend :

- un *curriculum vitae* (*CV commun canadien*) incluant la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant ainsi que le formulaire de déclaration volontaire joint à cet envoi.
- une description du programme de recherche (3 ½ pages), qui comportera les éléments suivants :
 - 1) Un résumé énonçant les objectifs du programme de recherche;
 - 2) Mise en contexte
 - Expliquez en quoi le programme de recherche est original, novateur et de haute qualité;
 - Situez la recherche proposée dans le contexte de la documentation savante pertinente;
 - Expliquez le lien qui existe entre la recherche proposée et vos travaux en cours ainsi que la pertinence de la recherche par rapport à ces travaux;
 - Si le programme de recherche proposé représente un changement d'orientation important par rapport à vos travaux antérieurs, décrivez en quoi le programme proposé se rapporte à des expériences et à des connaissances acquises grâce aux travaux de recherche antérieurs et, le cas échéant, la façon dont vous garantirez la présence du niveau d'expertise requis pour l'exécution du programme que vous proposez;
 - Décrivez la contribution que le programme de recherche devrait apporter au corpus actuel de connaissances dans le domaine;
 - Décrivez l'approche ou le cadre théorique (le cas échéant).
 - 3) Méthodologie
 - Décrivez les stratégies de recherche et les activités principales proposées, notamment les démarches méthodologiques et les procédures de collecte et d'analyse de données, qui seront employées pour réaliser les objectifs énoncés en matière de recherche;
 - Justifiez le choix de la méthodologie.
 - 4) Participation des utilisateurs de la recherche et diffusion des résultats
 - Décrivez comment, le cas échéant, les utilisateur·rices de la recherche (p. ex. les médias, les universitaires, l'industrie, le secteur public, les organismes sans but lucratif, le secteur privé, les praticien·nes, les responsables de l'élaboration des politiques, les enseignant·es, les communautés artistiques et culturelles, etc.) participeront aux diverses étapes du programme de recherche (p. ex. conception/design, exécution, diffusion des résultats);
 - Décrivez comment les résultats de recherche seront diffusés (p. ex. conférences; publications à comité de lecture, monographies et livres; droits d'auteur, brevets, produits et services; transfert de technologies; œuvres de création et œuvres d'art).
 - 5) Description des stratégies de formation proposées :
 - Décrivez les stratégies de formation qui seront employées pour attirer d'excellents étudiant·es (au doctorat, à la maîtrise, au baccalauréat) et des stagiaires;
 - Décrivez comment vous comptez créer un milieu qui attire forme et retient d'excellent·es étudiant·es et stagiaires.

- Décrivez les rôles et les responsabilités qui seront confiés aux étudiant·es et aux stagiaires et indiquez les tâches, surtout celles qui ont trait à la recherche, qu'il·elles exécuteront, en précisant en quoi ces tâches seront complémentaires de leur formation universitaire et leur permettront de parfaire leur expertise en recherche.

Ce document peut être téléchargé en cliquant [ICI](#).

Veillez transmettre votre dossier de candidature à l'attention de :

M. Yves Chiricota, Ph.D.

Doyen de la recherche et de la création

DRC_Direction@uqac.ca

Des questions ?

Pour l'élaboration du dossier de mise en candidature : Myriam Duperré, agente de recherche, Décanat de la recherche et de la création (Myriam_Duperre@uqac.ca)

Pour toute question concernant l'équité, la diversité et l'inclusion, : Josianne Gauthier, conseillère en équité, diversité et inclusion (Josianne1_Gauthier@uqac.ca)

**Annexe 1 – Critères de sélection
Chaires de recherche du Canada
Chaire de niveau 2
Concours interne 2021**

Nom du candidat
ou de la candidate

Nom de la chaire

- CRSH
- CRSNG
- IRSC

Critères d'évaluation

Qualité de la personne

Pour satisfaire aux critères du programme, la personne doit :

- être un·e excellent·e chercheur·euse émergent·e de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche ;
- avoir démontré le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années ;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellent·es stagiaires, étudiant·es et futur·es chercheur·euses.

Qualité du programme de recherche

- original, novateur et de haute qualité ;
- impact et rayonnement des résultats de recherche ;
- attraction d'excellents stagiaires, d'étudiant·es et de futur·es chercheur·euses.

Annexe 2 – Processus d'évaluation

Les personnes qui prennent part à la décision d'attribution sont: le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation, le doyen de la recherche et de la création, trois professeurs provenant de l'interne ou de l'externe et la conseillère en matière d'ÉDI. Pour la composition du comité, les bonnes pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion sont respectées. Les candidatures sont reçues par le biais d'un concours interne.

- 1) Lancement du concours interne : le 13 septembre 2021
- 2) Date limite de réception des candidatures : 5 novembre 2021
- 3) Évaluation des candidatures reçues : semaine du 22 novembre 2021
- 4) Communication des résultats aux candidats retenus : 6 décembre 2021
- 5) Date limite interne du dossier complet de la candidature : 31 mars 2022
- 6) Dépôt du dossier au Programme des Chaires de recherche du Canada : 19 avril 2022

Annexe 3

# Convergence #	Utilization by Agency	Name of Chairholder	Type	Cycle	Proposed Start Date	Confirmed Start Date	End Date	# Active 9	Final Renewal submission date	Utilization			
	Utilisation par Agence	Nom du Canadidat	Type	Cyle	Date de début proposée	Date de début confirmée	De de fin	Active (oui/non)	Date finale - demande de renouvellement	Total:	8		
102289	CRSH	Frozzini, Jorge	Nouveau	2019-1	1-mai-20	1-mai-20	30-avr.-25	oui	Octobre 2024		2	Calcul de l'année 2020 Aucun changement	
102284	CRSNG	Gaboury, Sébastien	Nouveau	2019-1	1-mai-20	1-janv.-20	31-déc.-24	oui	Avril 2024		2		
102285	CRSNG	Saeidi, Ali	Nouveau	2019-1	1-janv.-20	1-janv.-20	31-déc.-24	oui	Avril 2024		2		
101632	CRSNG	Dare, Sarah	Nouveau	2017-2	1-août-18	1-sept.-18	31-août-23	oui	Octobre 2022		2		
101005	CRSNG	Rautio, Milla	Renouvellement	2015-2	1-mai-16	1-mai-16	30-avr.-22	oui	Sans objet		2		DEUXIÈME TERME - PAS D'AUTRE RENOUVELLEMENT POSSIBLE
100657	SPÉCIALE IRSC	Laprise, Catherine	Nouveau	2014-1	1-janv.-15	1-janv.-15	31-déc.-21	oui	Avril 2021		1		
100652	SPÉCIALE CRSH	Quéinnec, Jean-Paul	Renouvellement	2015-1	1-juin-15	1-juin-15	31-juil.-21	oui	Sans objet				NIVEAU 2 DEUXIÈME TERME - PAS D'AUTRE RENOUVELLEMENT POSSIBLE Congé parental 10/25/15 - 12/19/15 Extension 1 an à cause de la Covid-19
100652	SPÉCIALE CRSH	Brault, Marie-Christine	Nouveau	2020-1	1-mai-21	1-août-21	31-juil.-26	oui	Octobre 2025		2		
100732	SPÉCIALE CRSNG	Hallé, Sylvain	Nouveau	2015-1	1-juin-16	1-juin-16	31-mai-21	oui	Octobre 2020		2	Renewal (233212) 2020-2 06/21	

Annexe 4
PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA: MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DES CIBLES EN ÉQUITÉ (2021-2029)
Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels,
tous les chiffres inférieurs à 5 ont été retirés du tableau 3.

Ce document décrit les cibles exprimées en pourcentage tel que fixées par l'institution conformément à la méthodologie spécifiée par le Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) pour la période comprise entre 2021-2029 ainsi que les cibles exprimées en nombre de chaires pour la date limite de décembre 2022.

NOM DE L'INSTITUTION: Université du Québec à Chicoutimi

CONTACT INSTITUTIONNEL: Myriam Duperré

Cet outil doit être rempli en utilisant les instructions fournies dans les lignes directrices.

Tableau 1: Chaires actives selon l'année de confirmation des cibles en équité

Année de confirmation des cibles en équité	Insérez le nombre de chaires actives*
1er juin 2021	8

*Voir la méthodologie à utiliser pour calculer ce nombre

Tableau 2: Répartition des chaires actives par niveau en date du 1er juin 2021

Niveau	Insérez le nombre total de chaires actives	Pourcentage du nombre total de chaires
Niveau 1	1	13%
Niveau 2	7	88%
TOTAL*	8	100%

*Le total du Tableau 2 doit être équivalent au total du Tableau 1

PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA: MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DES CIBLES EN ÉQUITÉ (2021-2029)

Tableau 3: Représentation des personnes issues des quatre groupes désignés parmi les chaires actives en date du 1er juin 2021 (saisissez les données fournies par le programme)

	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage
Représentation au 1er juin 2021		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
Nombre de titulaires de niveau 1		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Nombre de titulaires de niveau 2		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!

Utilisez les données fournies par le programme. Le tableau 3 sert d'outil de planification, de reddition de compte et de transparence seulement (il ne remplira pas les autres tableaux de cet outil). Remarque: s'il n'y a aucune représentation pour un groupe désigné, un message d'erreur pourrait apparaître.

Tableau 4: Cibles d'équité exprimées en pourcentages et en nombre de chaires pour l'échéance de décembre 2022

DATES LIMITE POUR L'ATTEINTE DES CIBLES EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires
Cible de DÉCEMBRE 2022		S.O.		S.O.	16,00%	1	33,00%	3
Cible projetée pour DÉCEMBRE 2025		S.O.		S.O.	17,50%	1	37,00%	3
Cible projetée pour DÉCEMBRE 2027		S.O.		S.O.	19,00%	2	44,00%	4
**Cible projetée pour DÉCEMBRE 2029	4,9%	S.O.	7,5%	S.O.	22,0%	2	50,9%	4

*Lorsqu'ils auront soumis leurs plans au Programme en mai juin 2021, les établissements ne pourront plus changer leurs cibles exprimées en pourcentages et ce, pour toute la période comprise entre 2021-2029. **Si le nombre qui apparaît à cette ligne est « 0 » ou N/A, cela signifie que votre établissement n'a présentement aucune cible à atteindre pour ce groupe désigné (parce que votre nombre total de chaires actives n'atteint pas le seuil minimal nécessaire pour avoir une cible à atteindre pour ce groupe). **REMARQUE: Si une erreur apparaît lors de la saisie des pourcentages, sélectionnez ANNULER (pas RÉESSAYER) dans la fenêtre pop-up puis revenez et saisissez à nouveau le pourcentage.**

Les tableaux 5, 6 et 7 sont obligatoires pour les institutions ayant une allocation de 40 chaires ou plus seulement

Tableau 5: Cibles en matière d'équité, par niveaux, exprimées en pourcentages

ANNÉE LIMITE	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	% Niveau 1	% Niveau 2	% Niveau 1	% Niveau 2	% Niveau 1	% Niveau 2	% Niveau 1	% Niveau 2
Cibles de DÉCEMBRE 2022								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2025								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2027								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2029	4,9%	4,9%	7,5%	7,5%	22,0%	22,0%	50,9%	50,9%

Les pourcentages apparaissant au tableau 5 sont générés automatiquement par les pourcentages inscrits au tableau 4.

Tableau 6: Cibles en équité, par niveau, exprimées en nombre de chaires

DATE LIMITE	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2
Cibles de DÉCEMBRE 2022	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
Cibles projetées DÉCEMBRE 2025	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
Cibles projetées DÉCEMBRE 2027	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
Cibles projetées DÉCEMBRE 2029	0,1	0,4	0,1	0,6	0,3	1,6	0,6	3,6

Les chiffres qui apparaissent au Tableau 6 sont automatiquement générés par les données inscrites au Tableau 5 en utilisant les décimales. Voir le tableau 7 pour la prochaine étape.

Tableau 7: Cibles en équité, par niveau, exprimées en nombre de chaires pour l'échéance de décembre 2022 et cibles projetées pour les échéances subséquentes

DATE LIMITE	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2
Cibles de DÉCEMBRE 2022								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2025								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2027								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2029								

En vous référant aux chiffres générés au tableau 6, déterminez vos cibles exprimées en nombre de chaires en arrondissant au chiffre entier le plus près (sans décimales) au niveau 1. L'outil calculera automatiquement les cibles exprimées en nombre de chaires au niveau 2. L'outil s'assurera que le cumul des cibles aux niveaux 1 et 2 totaliseront les cibles du tableau 4. Inscrivez « 0 » s'il n'y a pas de cible applicable au niveau 1 pour une année ou un groupe donné (les cellules ne doivent pas être laissées vides). Si l'outil génère un chiffre négatif (p.ex.: -2), réviser le chiffre inscrit dans la colonne du Niveau 1 (un chiffre négatif signifie que le chiffre inscrit dans la colonne du Niveau 1 est trop élevé). En raison de contraintes inhérentes au tableau excel, les chiffres apparaissant pour les deux niveaux au tableau 6 pourraient totaliser un chiffre plus élevé que la cible indiquée au tableau 4 (ceci se règle en arrondissant au chiffre entier le plus près dans le tableau 7).